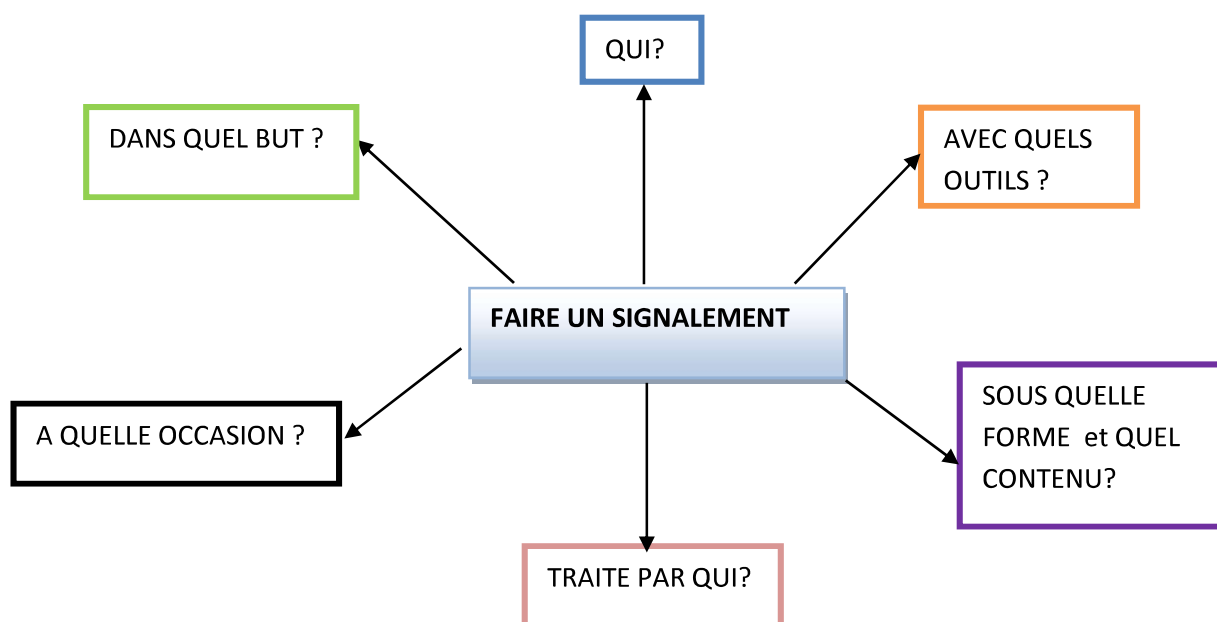


Inscrire un signalement au registre santé et sécurité au travail 1^{er} degré

Décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, article 3-2 :

Un signalement est une observation ou une suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail : il est inscrit dans le registre santé et sécurité au travail.



Important : ne pas confondre avec le registre de signalement d'un danger grave et imminent prévu à l'article 5-8 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié.

Qui peut faire un signalement ?

- Tous les agents en leur nom propre.
- les assistants de prévention de circonscription, les directeurs d'école au nom des usagers (parents, élèves, employés communaux...).

Pourquoi ?

- Permettre à un usager ou un agent de signaler une situation qu'il considère comme anormale ou dangereuse pour lui-même, pour les personnes ou pour les biens.
- Emettre une suggestion relative à la prévention des risques professionnels ou permettant d'améliorer les conditions de travail.

Dans quels cas ?

- Risques physiques (électricité, risques de chutes, agression physique...)
- Risque mental (agression verbale, souffrance au travail...)

Dans quel but ?

- Faire cesser ou réduire le risque ou le danger
- Prévenir d'autres risques
- Améliorer les conditions de travail

Qui le traite ?

La directrice académique des services de l'éducation nationale est chargée de veiller à la sécurité des personnels et des biens et à la protection de la santé des agents placés sous son autorité.

Le registre santé et sécurité au travail départemental est tenu, sous la responsabilité de la directrice académique des services de l'éducation nationale par les assistants de prévention de circonscription et par le conseiller de prévention départemental.

Les représentants des personnels, membres du CHSCT, sont informés du contenu de l'ensemble des registres santé et sécurité au travail et votent des avis concernant les signalements présentés au CHSCT.

RSST

DOCUMENTATION UTILISATEUR

DOCUMENTATION UTILISATEUR



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



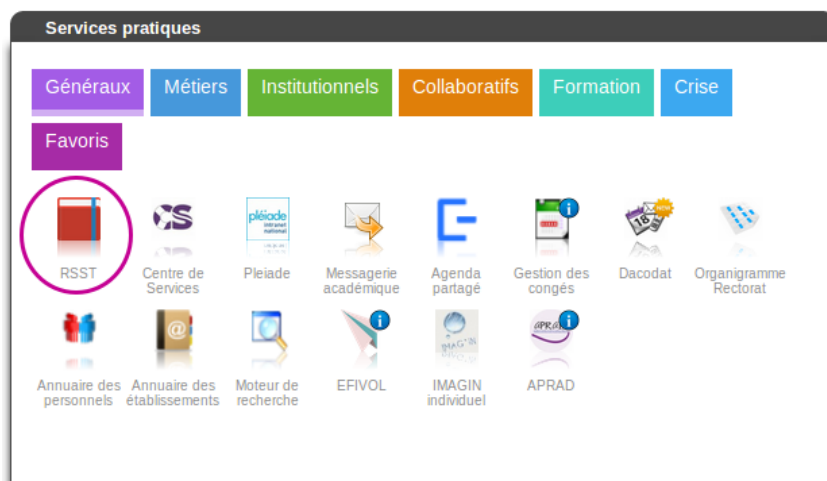
Table des matières

1.Accès à l'application.....	3
2.Demande d'assistance.....	3
3.Flux des signalements.....	4
4.Consultation des signalements.....	5
Multi-affectations.....	5
5.Saisie d'un signalement.....	6
6.Actions par profils.....	7
Viser un signalement.....	8
Donner des suites et changement d'état.....	8

L'application RSST permet à tous les agents de l'académie d'alimenter le **Registre Santé Sécurité au Travail**.

1.Accès à l'application

L'application est accessible depuis la page d'accueil du PIA, dans les Services Pratiques, Onglet "Généraux".



2.Demande d'assistance

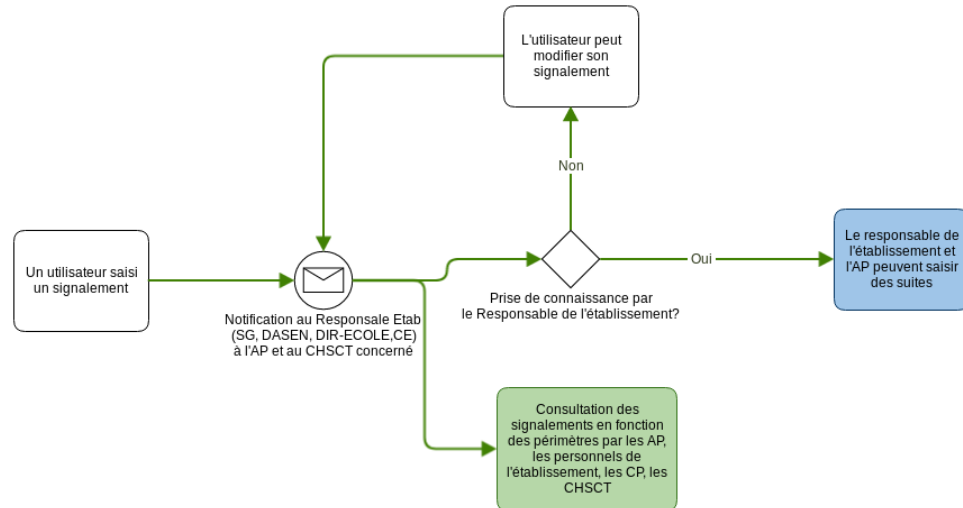
Pour tout autre difficulté, un formulaire est à remplir sur le **Centre de services**, accessible depuis la **page d'accueil du PIA** (pia.ac-dijon.fr) dans les **services pratiques**, rubrique "généraux"



Centre de
services

Demande d'Assistance/Logiciel/RSST

3. Flux des signalements



Tant que le responsable de l'établissement n'a pas visé le signalement, l'utilisateur peut le modifier.

Un signalement doit être visé par le responsable de l'établissement (CE, SG, DASEN) avant que l'on puisse lui associer des suites et le changer d'état.

Les Assistants de Prévention (AP), les Conseillers de Prévention (CP), les membres des CHSCT peuvent consulter les signalements même si ceux-ci n'ont pas été visés par le chef d'établissement.

4.Consultation des signalements

La page d'accueil affiche la liste des signalements de votre établissement de rattachement.

The screenshot shows the 'Registre Santé Sécurité Travail - RECTORAT ACADEMIE DE DIJON' interface. At the top, there is a search bar and a '+ Signalement' button. Below the search bar, there is an 'Exports' section with a download icon and a link to 'Afficher les filtres d'exports'. The main area displays a table of reports with columns: 'Création', 'Titre', 'Famille de risque', 'État', 'École/Établissement', and 'Ville'. A single report is visible with the following details: '30/04/2019', 'Test tservice', 'Risque lié au construit', 'NOUVEAU', 'RECTORAT ACADEMIE DE DIJON', and 'DIJON CEDEX (21)'. To the right of the table, there is a 'Visualisation d'un signalement' panel showing details for the selected report: 'Rapporteur : ML tservice tservice', 'Fonction : Agent administratif', 'Statut : Contractuel', 'État : NOUVEAU', and 'Risque lié au construit'. The 'Description par l'auteur' is 'Risque de se prendre une plaque sur la tête'.

(1) Saisie d'un nouveau signalement

(2) Liste des signalements de mon établissement. Cliquer sur un signalement pour voir le contenu s'afficher (3)

Multi-affectations

Si vous êtes rattaché à plusieurs établissements, vous devrez changer d'établissement pour accéder aux autres signalements.

The screenshot shows the 'Registre Santé Sécurité Travail - RECTORAT ACADEMIE DE DIJON' interface. At the top, there is a search bar and a '+ Signalement' button. Below the search bar, there is an 'Exports' section with a download icon and a link to 'Afficher les filtres d'exports'. The main area displays a table of reports with columns: 'Création', 'Titre', 'Famille de risque', 'État', 'École/Établissement', and 'Ville'. A single report is visible with the following details: '30/04/2019', 'Test tservice', 'Risque lié au construit', 'NOUVEAU', 'RECTORAT ACADEMIE DE DIJON', and 'DIJON CEDEX (21)'. To the right of the table, there is a 'Visualisation d'un signalement' panel showing details for the selected report: 'Rapporteur : ML tservice tservice', 'Fonction : Agent administratif', 'Statut : Contractuel', 'État : NOUVEAU', and 'Risque lié au construit'. The 'Description par l'auteur' is 'Risque de se prendre une plaque sur la tête'.

(1) Établissement affiché

(2) Pour changer d'établissement cliquer sur votre identifiant académique en haut à droite puis cliquer sur "Changer d'établissement"

The screenshot shows the 'Changement d'établissement' form. The title is 'Changement d'établissement'. Below the title, there is a section titled 'Sélectionnez l'établissement sur lequel travailler *'. There are two radio buttons: 'DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DE LA COTE D'OR' and 'RECTORAT ACADEMIE DE DIJON'. The 'RECTORAT ACADEMIE DE DIJON' radio button is selected. At the bottom of the form, there is a 'Changer d'établissement' button and a 'Retour à l'accueil' link.

(3) Cocher l'établissement souhaité

(4) Valider le changement d'établissement

5.Saisie d'un signalement

(1) Pour saisir un nouveau signalement vous devez cliquer sur le bouton

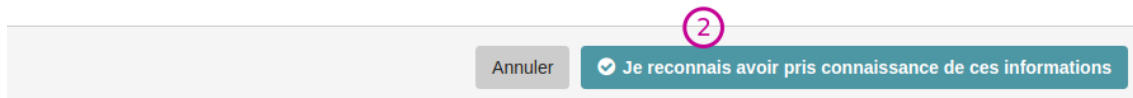


(2) Puis vous devez prendre connaissances des informations d'utilisation

Informations utiles à l'utilisation de la version dématérialisée du Registre Santé et Sécurité au Travail

Informations utiles à l'utilisation du registre santé sécurité au travail [Conditions d'utilisation : Article 3-2 du décret 82-453](#)

Nota bene : Les observations - suggestions consignées dans le registre sont consultables par l'ensemble des agents et usagers du service.



(3) Renseigner le formulaire puis cliquer sur Sauvegarder le signalement (4)

Ajouter un signalement

Ecoles/Etablissement *	RECTORAT ACADEMIE DE DIJON (Dijon Cedex)
Saisi par	tia21 tia21
Fonction *	Sélectionnez votre fonction
Statut *	Sélectionnez votre statut
Titre du signalement *	
Famille de risque *	Choisissez un risque
Description *	<p>La description permet de renseigner le détail du signalement.</p> <p>Vous pouvez décrire le risque observé ainsi que proposer des préconisations sur les solutions à apporter si vous le souhaitez</p>

(4) [Sauvegarder le signalement](#) [Retour à la liste](#)

6.Actions par profils

Rôles / Fonctionnalités	Conseiller prévention académique	Assistant de prévention Établissement	Conseiller de prévention Départemental	Assistant de prévention Circonscription	Chef Etab ou Directeur École	DASEN	SG	CHSCT	CHSCTA	CHSCT SR
Viser					X	X	X			
Donner des suites		X		X	X	X	X			
Relancer (le chef d'établissement si besoin)	X	X	X	X		X	X			
Transférer un signalement					X	X			X	
Consulter les signalements de son académie	X						X			
Consulter les signalements de son département			X			X		X		
Consulter les signalements de son établissement		X			X					X
Gérer les états		X		X	X	X	X			
Consulter les signalements de sa circonscription				X						
Exporter des signalements	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Viser un signalement

Lorsqu'un signalement est déposé sur RSST plusieurs profils sont notifiés, notamment le **Chef d'établissement, le directeur d'école, le DASEN et le SG**. C'est 4 profils doivent alors "**viser**" le signalement avant que des **suites potentielles** soient saisies.

Afin de viser un signalement il faut:

- (1) Cliquer sur un risque à l'état "Nouveau"
- (2) Cliquer sur le bouton "Actions" et choisir "Viser"
- (3) La colonne "Pris connaissance le" est automatiquement renseignée.

The screenshot shows the 'Registre Santé Sécurité Travail - COLLEGE LE PARC (DIJON)' interface. On the left, a table lists reports with columns: Création, Titre, Famille de risque, État, École/Établissement, Ville, Pris connaissance le, and Suite donnée. The second row is highlighted, showing a report titled 'Essai' with state 'NOUVEAU'. On the right, a 'Visualisation d'un signalement' panel displays details for 'Risque externe' reported by 'ML Test Directeur' at 'COLLEGE ANDRE MALRAUX (DIJON)'. The 'Pris connaissance le' field is populated with '30/04/2019 13:41'. An 'Actions' menu is visible with 'Viser' selected.

Donner des suites et changement d'état

Lorsque le signalement est visé, le **rapporteur, l'assistant de prévention, le chef d'établissement, le directeur d'école, le DASEN et le SG** peuvent saisir des **suites données aux signalements**. Ils peuvent également **changer l'état d'un signalement**.

Pour cela il faut:

- (1) cliquer sur un signalement ayant une date dans la colonne "Pris connaissance le"
- (2) cliquer sur le bouton "Actions"
- (3) choisir "Donner suite"

The screenshot shows the 'Registre Santé Sécurité Travail - COLLEGE LE PARC (DIJON)' interface. The table on the left shows a report titled 'Essai' with state 'NOUVEAU' and 'Pris connaissance le' set to '16/05/2019 13:35'. The 'Visualisation d'un signalement' panel on the right shows details for 'Risque externe' reported by 'ML Test Directeur' at 'COLLEGE ANDRE MALRAUX (DIJON)'. The 'Pris connaissance le' field is populated with '16/05/2019'. The 'Actions' menu is visible with 'Donner suite' selected.

- (4) Rédiger la suite donnée
- (5) Éventuellement changer l'état du signalement (En attente, en cours, traité)

(6) Sauvegarder des modifications

Registre Santé Sécurité Travail - COLLEGE ANDRE MALRAUX (DIJON) Aide tdirecteur

Donner suite à un signalement

Suite donnée *

État actuel : * Nouveau

Passer à l'état : * Sélectionnez le nouvel état du signalement

[Retour à la liste](#)

6